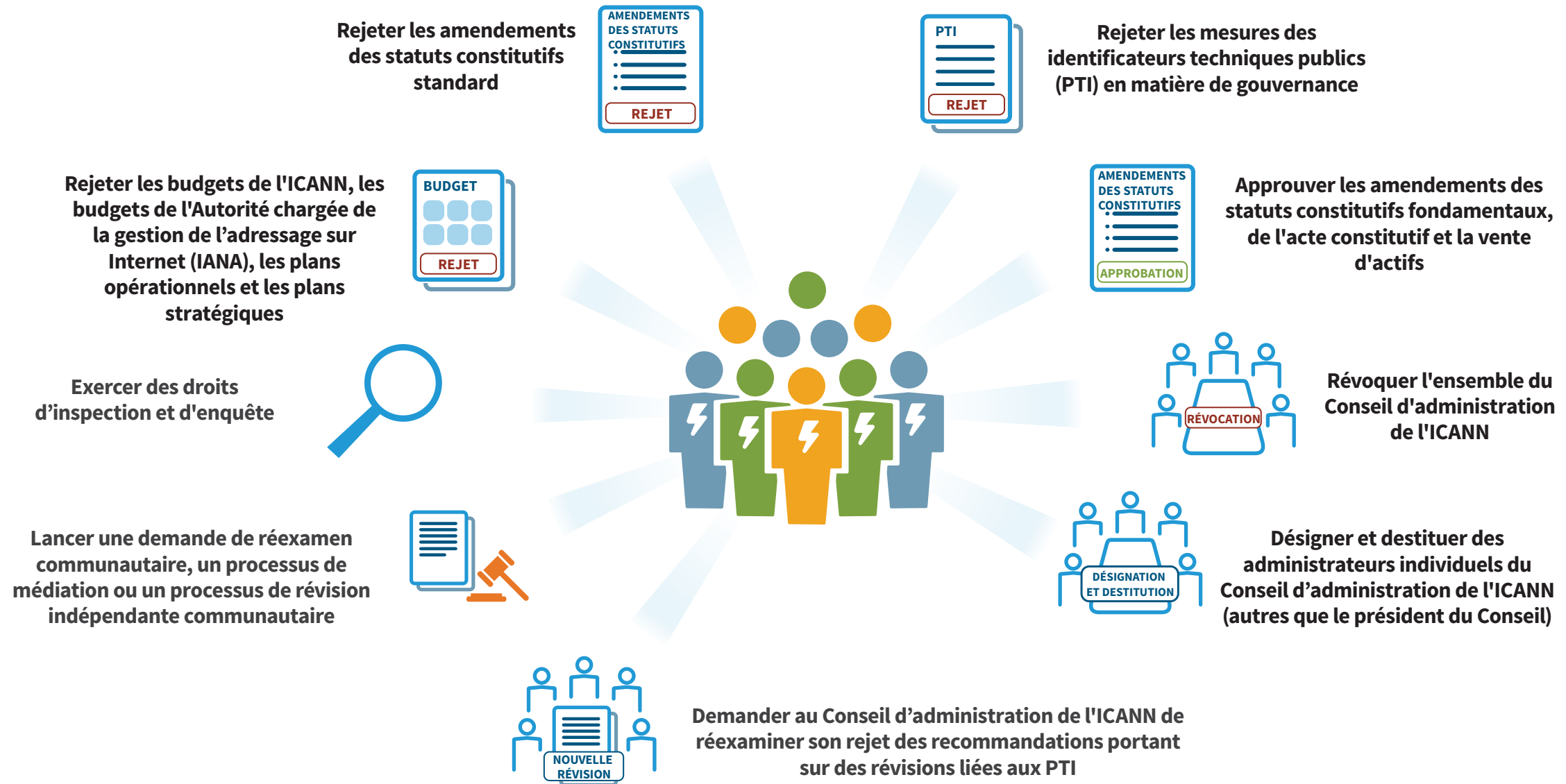


QUELS SONT LES POUVOIRS DE LA COMMUNAUTÉ HABILITÉE ?



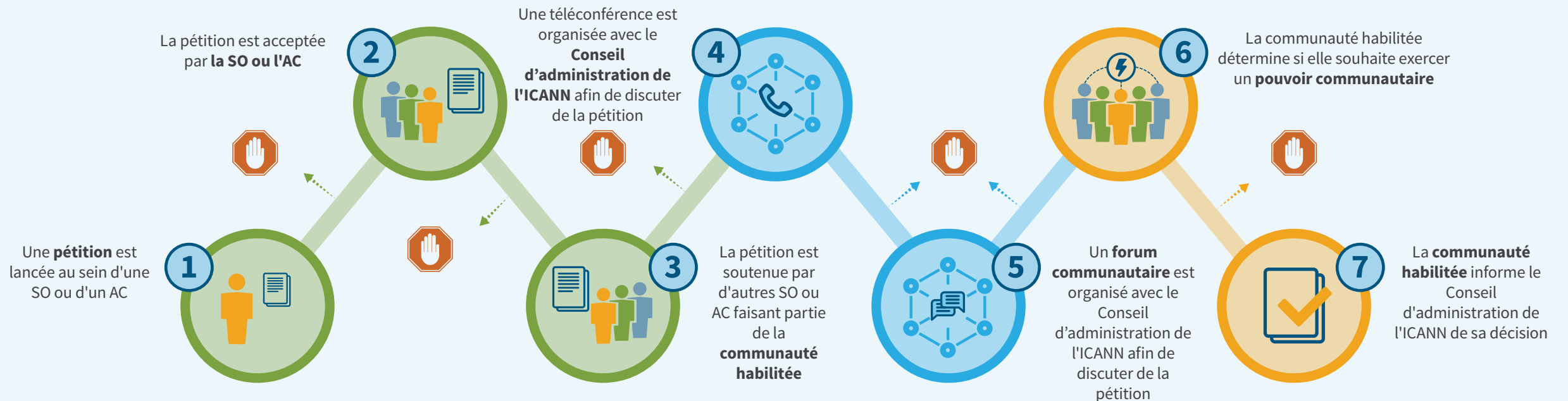
La communauté habilitée dispose de neuf pouvoirs lui permettant de garantir la responsabilité du Conseil d'administration et de l'organisation de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) :



COMMENT LA COMMUNAUTÉ HABILITÉE FAIT-ELLE USAGE DE SES POUVOIRS ?

La communauté habilitée dispose d'un processus de signalement d'irrégularités concernant une action ou une inaction du Conseil d'administration ou de l'organisation de l'ICANN. Ce processus d'escalade donne la possibilité aux organisations de soutien et aux comités consultatifs de l'ICANN d'engager des discussions avec le Conseil d'administration de l'ICANN afin de trouver des solutions.

Les sept étapes du processus d'escalade



 Le processus d'escalade peut être interrompu à tout moment si un seuil n'est pas atteint ou si une solution est trouvée.

Qu'est-ce que la communauté habilitée ?

La communauté habilitée est le mécanisme à travers lequel les SO et les AC de l'ICANN peuvent s'organiser en vertu du droit californien afin d'exercer légalement les pouvoirs communautaires. Les pouvoirs communautaires et les règles qui régissent la communauté habilitée sont définis dans l'**acte constitutif** et les **statuts constitutifs de l'ICANN**.



Qui peut participer à la communauté habilitée ?

Toutes les SO de l'ICANN ainsi que les AC At-Large et gouvernemental peuvent participer à la communauté habilitée, et notamment : l'Organisation de soutien aux extensions génériques, l'Organisation de soutien aux extensions géographiques, l'Organisation de soutien à l'adressage, le Comité consultatif gouvernemental et le Comité consultatif At-Large.

